

DÉLIBÉRATION N° 18/246

Séance du mercredi 12 décembre 2018

Projet de location d'immeuble

Le Conseil d'administration de l'Etablissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie réuni le 12 décembre 2018,

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Etablissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

Vu l'article 9 12° du décret susvisé,

Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Etablissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie - M Bruno Maquart,

Vu l'avis favorable de France Domaine en date du 19 septembre 2018,

DÉCIDE

D'approuver l'avenant de prolongation du bail commercial pour la location de bureaux situés au sein de l'immeuble « Le Magellan » pour une durée de 12 mois (janv.2019 au 31 déc.2019)

Fait à Paris,
Le 12 décembre 2018



Le président du conseil d'administration

Bruno Maquart